



## PROCEDURE ADAPTEE

**Annonce intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 21-149397**

**ORGANISME ACHETEUR :**

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E.mail : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

**Accord cadre à marchés subséquents en vue de la fourniture de denrées alimentaires fraîches pour les besoins de la Cuisine Centrale de la Ville de Biarritz.**

L'accord cadre est composé de 6 lots :

- lot n° 1 : viande fraîche à cuire et cuite
- lot n° 2 : volaille fraîche à cuire et cuite
- lot n° 3 : fruits et légumes biologiques et conventionnels
- lot n° 4 : féculents bio, légumineuses bio et protéines de soja bio
- lot n° 5 : poisson frais portionné
- lot n° 6 : laitages artisanaux biologiques ou conventionnels

La consultation permettra de désigner une liste de fournisseurs (4 sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres), qui seront mis en concurrence à l'occasion des commandes émises par la Ville pendant l'année 2022.

**OBTENTION DES DOSSIERS :**

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :**

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

**CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :**

La date limite de remise des candidatures est fixée au 29 novembre 2021 à 16 h 00, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).